



La mobilité en question

FEYZIN

Quelques données sur la population de la ville et du P.L.I.E.¹

Le chiffre de la population recensée en 1999 sur la ville de Feyzin est de 8.469 personnes. Elle est composée de 50% de femmes et 50% d'hommes alors que dans l'agglomération lyonnaise le pourcentage de femmes est de 52,4%.

Le nombre d'actifs est de 3.961 personnes, dont 56% d'hommes et 44% de femmes. Le taux de chômage atteint 13,3% contre 12,6% sur l'agglomération lyonnaise (taux de chômage féminin : 16,2%, chiffre supérieur à celui de l'agglomération lyonnaise : 13,3%).

Pour ce qui concerne la population des bénéficiaires P.L.I.E. elle se chiffre à 223 bénéficiaires dont 149 femmes soit 66,82%. Les allocataires du RMI représentent 36% des bénéficiaires P.L.I.E.

Zoom sur la mobilité des actifs feyzinois

D'après le recensement de 1999 la ville de Feyzin comptait 3.425 actifs ayant un emploi.

3% d'entre eux disaient ne **pas** avoir de **moyen de transport**, **5%** évoquaient comme unique mode de transport la **marche**, **7%** indiquaient avoir **plusieurs modes** de transport et **85%** en avoir **un seul**.

Parmi ceux évoquant un seul mode de transport **2%** faisaient mention d'un **deux roues**, **8%** fléchait les **transports en commun** et **75%** utilisaient une **voiture**.

Les flux domicile travail au départ de la ville de Feyzin :

Feyzin	28%
Lyon	22%
Vénissieux	10%
Saint-Fons	7%
Saint-Priest	4%
Villeurbanne	3%

Zoom sur la mobilité des bénéficiaires P.L.I.E.

En 2006 le **taux de possession du permis de conduire** est de **55%**² (37% d'hommes et 63% de femmes).

Parmi la population féminine du P.L.I.E. 52% sont titulaires du permis de conduire et ce chiffre est de 61% pour les hommes.

Le **taux de possession du permis de conduire et d'accès à un véhicule** est de près de **46%** pour l'ensemble des bénéficiaires (42% pour les femmes).

Le P.L.I.E. utilise la possibilité de financement de la mobilité et/ou de garde d'enfants qui existe pour Uni-Est. En 2006³, 19 personnes ont accédé à une ou plusieurs aides. Il s'agit majoritairement des femmes (63%).

La totalité des actions sont des aides à la mobilité. Le site représente 4,58% des bénéficiaires de l'aide, chiffre quasi identique à la part du site de Feyzin au sein du P.L.I.E. Uni-Est qui est de 4,37% .

En fin de parcours d'insertion en général, les bénéficiaires du P.L.I.E. peuvent également louer des véhicules auprès du Centre Ressources Mobilité (CRMo). Cette location est, sous conditions, cofinancée par le P.L.I.E. Un parc relais est mis en œuvre à Saint-Fons.

¹ Les données utilisées sont celles de l'Agence d'urbanisme de Lyon, fondées sur le recensement de 1999 et l'enquête ménage de 1995. Les statistiques P.L.I.E. sont celles du P.L.I.E. Uni-Est 2006.

² Le taux de renseignement de la base de données est de 99%.

³ Données du bilan 2006 de l'enveloppe mobilité garde d'enfants.

Les moyens de transports en commun

Les lignes de transports en commun passant par la Ville de FEYZIN (cf. horaires en document joint)

LIGNE 39	Gare de Vénissieux – Solaize Mairie
LIGNE 60	Parilly - Gare de Vénissieux - Feyzin les Razes ou Feyzin Château de l'Île
NAVETTE 77	Saint-Fons – Solaize Mairie
LIGNE 179	Vénissieux - Feyzin - Vienne
SNCF	TER Valence - Lyon

Pour plus de renseignements sur les lignes urbaines (cf. récapitulatif tarification sociale p. 3) :
Allo TCL : 0 820 42 7000 ou www.tcl.fr

Pour des renseignements sur le réseau du Rhône (cf. guide en document joint) :
Allo transports publics 69 : 04 72 61 72 61

Déplacements intra-muros

Il existe une navette pour les personnes âgées sur la ville de Feyzin .

Par ailleurs, la Ville (entretien avec le responsable schéma directeur vélo de la ville) a mené avec le Grand Lyon diverses études en vue d'améliorer les déplacements.

Le réaménagement de la Gare SNCF de Feyzin est engagé. Il s'accompagne d'une réflexion autour des modes de déplacements doux et d'un schéma directeur vélo.

Un Plan de déplacements de secteur a également été travaillé à partir du PDU.

Un volet transports et déplacements est inscrit dans l'agenda 21 de la Ville.

Pour des renseignements sur les déplacements en transports en commun dans la région urbaine de Lyon

www.multitud.org

SNCF (cf. procédure création de carte p. 4 et horaires en document joint) :

La Région Rhône-Alpes a mis en place depuis janvier 2004 une tarification spécifique lors des trajets TER qui permet aux bénéficiaires d'acquies des billets de train avec 75% de réduction pour les déplacements à l'intérieur de la Région Rhône-Alpes : carte « Coup de pouce ».

Le formulaire permettant de faire créer la carte est disponible auprès des ANPE, des ASSEDIC, des Missions locales et des gares SNCF.

Il doit être renvoyé par la personne avec les justificatifs nécessaires. La carte lui est renvoyée sous 3 semaines à domicile.

Allo carte Coup de pouce : 0 820 867 774

Besoins

Plusieurs axes sont à envisager :

- ◇ La location de deux roues : Velo'V, scooters
- ◇ Le Transport à la demande : arrêt sur la ville
- ◇ Développement de l'espace ressource : Cdom relatif au Code de la route mis à disposition des demandeurs d'emploi
- ◇ Réflexion sur le Permis de Conduire

RECAPITULATIF TARIFICATION SOCIALE

Conditions : être domicilié dans une commune du Grand Lyon ; aller dans une agence avec les justificatifs récapitulés ci dessous, prévoir une photo d'identité, un justificatif de domicile et 5€ de frais de carte			
Statuts	Modalités spécifiques	Condition de ressources	Abonnements et tarifs (au 1^{er}/04/2006)
Bénéficiaire de l'AAH	Notification de l'allocation ou attestation de paiement en cours		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire du FSI	Déclaration trimestrielle de ressource		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire de l'ARE	Dernier avis de paiement de l'allocation Si la personne est employée du secteur public, il lui faut le dernier bulletin de paye	< 14 € / jours	Pass 2 Partout 8,20€
Bénéficiaire de l'ASS		< 25,01 € / jours	Pass Partout S 16,40€
		= 14 € / jours	Pass 2 Partout 8,20€
		= 20,10 € / jours	Pass Partout S 16,40€
Titulaires d'un CAE	CAE avec le cachet de la DDTEFP		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire du RMI	Demande à faire auprès du CCAS ou de la MDR		Pass 2 Partout 8,20€
Bénéficiaire de la CMUC	Attestation de CMU établie par la CPAM précisant le versement de la CMU complémentaire		Pass Partout S 16,40€
Enfants de parents bénéficiaires du RMI	Certificat de scolarité et cartes Técély des 2 parents ou justificatif si 1 seul parent		Pass 2 Partout 8,20€
Jeune Chômeur	Jeune (18 –25 ans) et au chômage au moins 12 mois lors des 18 derniers mois		Pass 2 Partout 8,20€
Bénéficiaire du Fond d'aide aux Jeunes	Justificatif délivré par le comité local de Fonds d'aide aux jeunes		Pass Partout S 16,40€
Demandeur du statut de réfugié politique	Dernier avis de paiement de l'allocation d'insertion et réception du dépôt d'une demande de réfugié		Pass 2 Partout 8,20€

Procédure création de carte « Coup de pouce »

Situation	Conditions	Documents à fournir en plus du Formulaire de demande de carte
Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC	<ul style="list-style-type: none"> - Résider en Rhône-Alpes - Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) - Recevoir une indemnité d'un montant inférieur au SMIC (35h) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Attestation, avis de paiement de l'indemnité
Demandeur d'emploi longue durée	<ul style="list-style-type: none"> - Résider en Rhône-Alpes - Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) depuis plus d'un an 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Attestation fiscale originale de demandeur d'emploi de longue durée
Bénéficiaire du RMI	<ul style="list-style-type: none"> - Résider en Rhône-Alpes - Etre bénéficiaire du RMI 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Photocopie de la dernière notification de vos droits au RMI ou attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent
Avoir – de 26ans, être en parcours d'insertion ou en recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Résider en Rhône-Alpes - Avoir moins de 26 ans - Etre suivi(e) par le réseau d'accueil des Missions locales ou PAIO <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Une attestation originale délivrée par la Mission locale ou PAIO <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Un avis de situation original de recherche d'emploi

UNI-EST
 21 rue Aristide Briand - 69800 SAINT-PRIEST
 ☎ 04 72 23 57 63 📠 04 78 20 05 11
 uni-est@plie-uni-est.org



www.plie-uni-est.org



Fonds Social Européen